

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juin 2024

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2023

Chers citoyennes et citoyens,

En tant que maire de la municipalité de Leclercville, il me fait plaisir de vous informer de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2023. Nous verrons brièvement les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

Nous avons un budget de 1 941 000 \$ pour l'exercice financier qui se terminait au 31 décembre 2023.

Le rapport du vérificateur pour cet exercice financier nous démontre que l'année s'est terminée avec un surplus de 227 137\$.

Le vérificateur note également dans son rapport que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de notre municipalité au 31 décembre 2023. De plus, nos actifs financiers et non-financiers sont de 15 645 534 \$ tandis que notre dette à long terme est de 4 520 418 \$ dont 3 073 620 \$ constituent la dette du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour notre réseau de traitement des eaux usées et d'aqueduc (PIQM).

Notre surplus accumulé non affecté à différents usages est de 261 718 \$ et nos surplus affectés (incendie, assainissement, aqueduc, parc de l'Île, rénovation du quai) sont de 47 117\$.

FAITS MARQUANTS EN 2023

La stabilité est au rendez-vous au sein du conseil municipal ainsi que pour l'équipe municipale, tous les élus et les employés sont toujours en poste.

La municipalité a fait l'acquisition du 8006, Marie-Victorin pour en faire un service de proximité. Le quai flottant et le module de jeux ont été installés au Parc de l'Île ainsi que l'installation d'une thermopompe au centre communautaire.

Suite à la page 2

Nous voulons saisir l'occasion pour souhaiter une bonne fête des pères à tous les papas Leclercvillois !



Table des matières

Message du maire	1-2
Publication municipale	2-3-4-5
Autres informations	6-7-8-9-10-11-12

DATE DE TOMBÉE : 5 juillet 2024

PROCHAINE PARUTION : 12 juillet 2024

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse
suivante : administration@munleclercville.qc.ca

RAPPORT DU MAIRE (SUITE)

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS ACCORDÉS POUR L'ANNÉE 2023

La loi nous oblige à faire rapport des contrats de plus de 25 000 \$ accordés pour l'année en cours. Les contrats de plus de 25 000 \$ pour l'année 2023 sont listés au tableau suivant :

FOURNISSEURS	MONTANTS (taxes incluses)	DESCRIPTION	TYPE DE CONTRAT
BC2	38 539,98 \$	Services professionnels en urbanisme	Gré à gré
Les Entreprises Édouard Paquette	89 122,55 \$	Déneigement – secteur urbain et endroits spécifiques (selon devis)	Public
	24 857,02 \$	Entretien pelouses – terrains municipaux	Sur invitation
	84 180,63 \$	Services eau potable, eaux usées et voirie	Public
Déneigement R. Lemay	67 447,08 \$	Déneigement – secteur rural	Public
Excavation R. Lemay	29 477,70 \$	Location pelle travaux rang du Castor	Gré à gré
	9 659,96 \$	Nettoyage de fossés	Gré à gré
	7 456,21 \$	Travaux rang du Castor	Gré à gré
Municipalité de Lotbinière	79 751,87 \$	Collecte, transport et traitement matières résiduelles et récupération	Public, entente intermunicipale
Les systèmes M.L. Inc.	33 860,14 \$	Installation de thermopompes	Gré à gré

Pour plus d'information, vous pouvez prendre connaissance des procès-verbaux sur le site internet de la municipalité.

Denis Richard , maire

Informations municipales

FERMETURE BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi, 24 juin et le lundi, 1^{er} juillet 2024 en raison de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada. De plus, le bureau sera fermé pendant les deux semaines de la construction, soit du 22 juillet au 2 août.

COLLECTE DES « ENCOMBRANTS »

La collecte des « encombrants » s'effectuera dans la semaine du 9 juin. Nous ne savons pas exactement quelle journée ils seront ramassés. Nous vous demandons de placer vos « encombrants » au rebord de la rue le dimanche, 9 juin 2024. Vous pouvez également déposer vos pneus usés derrière le 944, St-Jean-Baptiste la même journée.



Municipalité de Leclercville

8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
administration@munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR :

LE PROJET DE RÈGLEMENT 2024-195 – OCCUPATION ET ENTRETIEN DES BÂTIEMENTS

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement dont le sujet visant à mieux contrôler les situations de vétusté ou de délabrement des bâtiments situés sur le territoire de Leclercville, à préserver l'intégrité de leurs parties constituantes, à les protéger contre les intempéries, à empêcher leur déperissement et à en assurer la sécurité par des normes et des mesures visant à obliger les propriétaires de bâtiments à entretenir leur propriété. Les normes qu'il contient visent également à assurer la préservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux et à ce que les bâtiments destinés à l'habitation soient, par la qualité de leur état et de leur environnement, favorables à la santé, à la sécurité et au confort de leurs occupants. Ce règlement vise en outre à favoriser l'occupation des bâtiments conçus à cette fin.

LE PROJET DE RÈGLEMENT 2024-196 - PLAN D'URBANISME

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement 2024-196, modifiant le Règlement concernant le plan d'urbanisme 2019-150, visant à modifier la grille des usages afin d'autoriser l'usage « Ce : Commerces et services d'hébergement et de restauration » dans l'affectation publique ».

LE PROJET DE RÈGLEMENT 2024-197 - PLAN DE ZONAGE

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 juin 2024, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement 2024- 197, modifiant le Règlement de zonage 2019-151 visant à modifier la grille de spécification « Zones publiques et institutionnelles » afin d'y autoriser la classe d'usage « Ce : Commerce et service d'hébergement et de restauration ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 8 juillet, à 18h30 au centre communautaire situé au 8055, route Marie-Victorin, Leclercville.

Donné à Leclercville, le 4 juin 2024.

Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site Internet le 4^e jour du mois de juin 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4 juin 2024.

Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2024

(Le procès-verbal peut être consulté sur le site internet le mois suivant – après son adoption par le conseil)

- Adopter le rapport d'Activité annuel 2023 du service de sécurité incendie;
- Autoriser la directrice générale à payer la facture des Entreprises Édouard Paquette pour le balayage des trottoirs, es rues et sur plusieurs sites de la municipalité au montant de 4 353,82\$ taxes incluses;
- Autoriser la directrice générale à payer la facture de la firme ARPO pour des travaux en liens avec le nouveau développement domiciliaire au montant de 5 550,99 taxes incluses;
- Autoriser la directrice générale à payer la facture de Groupe Castonguay pour des travaux d'électricité au presbytère au montant de 791,82\$ taxes incluses;
- Nommer la firme Lemieux-Nolet pour effectuer l'audit de l'année 2024;
- Autoriser la directrice générale à faire le nécessaire afin qu'il y ait deux terrains de disponibles au Parc de l'Île en saison hivernale et autoriser la dépense de déneigement;
- Autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente avec la compagnie La Brûléepour la location d'une yourte;
- Mandater la firme Pluritec pour faire l'étude du projet d'escalier reliant le presbytère au quai et autoriser la dépense;
- Autoriser la directrice générale à payer une contribution de 100\$ à Relais pour la vie, qui vient en aide aux personnes touchées par le cancer.

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Nous avons eu moins de neige que par les années passées et avec le beau temps que nous avons et le peu de pluie (avant cette fin de semaine!), le niveau d'eau dans notre réservoir est déjà bas. Nous vous demandons d'éviter le gaspillage de l'eau potable et de l'utiliser avec parcimonie. Cette demande vise à repousser autant que possible, l'interdiction d'arroser les gazons, fleurs et jardins. Merci de votre collaboration!

Bon coup de nos concitoyens !!!

Vous voulons prendre le temps de souligner les bons coups de nos citoyens, peu importe les réalisations et les succès!

Lors de la descente des canards, nous avons inauguré officiellement le module de jeux et souligné la générosité des donateurs . MERCI À VOUS TOUS !!

Un phare a été érigé pour présenter ceux et celles qui ont généreusement contribués au succès de ce projet.

Pour souligner un bon coup d'un citoyen, contactez-nous au 819 292-2331 ou au administration@munleclercville.qc.ca.



RAPPEL POUR LES CHIENS

À l'exception des exploitations d'animalerie et au chenil, nul gardien ne peut posséder ou garder un chien âgé de plus de trois mois sur le territoire de la Municipalité sans s'être procuré une licence auprès de la Municipalité.

Dans un endroit privé, un chien à l'extérieur doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir des limites du terrain où il est gardé. Dans un endroit public, le chien doit être tenu ou retenu en laisse d'une longueur maximale de deux mètres, par une personne capable de le maîtriser et doit toujours être sous surveillance constante par une telle personne.



Voici les résultats de notre fameuse descente de canards. Nous avons eu une superbe journée!! Merci pour votre participation !

- #1-500\$ de [Excavation Alain Lemay Inc.](#) :
Nicolas Lemay
- #2-200\$ du [Le Sainte-Emmélie resto/pub](#)
Myriam Lessard
- #3-200\$ de [Excavation et déneigement Raymond Lemay.inc](#) Adam Richard
- #4-150\$ de la [Municipalité de Leclercville](#)
Luc Larrivée
- #5-150\$ de la [CDECL](#) Geneviève Proulx
- #6-150\$ [Desjardins Gentilly-Lévrard-Rivière-du-Chêne](#) Nadia Beaudet
- #7-150\$ des [Entreprises M.Boisvert](#) Claudine Laliberté

- #8-100\$ des [Entreprises Édouard Paquette](#)
Garage R. Paris
- #9-100\$ des [Construction Pérusse](#) Kateline Lafond
- #10-100\$ de [Coffrage S.Blanchet](#) Daniel Lauzon
- #11-100\$ de [la Villa du St-Laurent](#) Claude Desruisseaux
- #12-100\$ de [Rénovations G. Laliberte Inc.](#)
Maryse Guimond
- #13-100\$ de [Scierie Lauzé Inc.](#) Carole-Anne Beaudet

Merci à tous nos commanditaires et bénévoles. Sans vous, l'événement ne pourrait avoir lieu.



CERCLE DES FERMIERES DE LECLERCVILLE

L'assemblée générale du Cercle de fermières se tiendra le 10 juin à 19h30 dans notre nouveau local situé dans l'ancien presbytère.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de rencontres en juillet et août.

Les activités reprendront en septembre prochain.

Renouvellement de votre carte de membre :

Vous pouvez encore effectuer le renouvellement de votre carte de membre lors de l'assemblée générale au coût de 35\$ ou communiquer avec la trésorière du cercle, Mme Madeleine Boisvert-Martineau, au 418-576-3010.

Relocalisation :

Grâce à la généreuse collaboration de Johanne Lemay/Ti-Zé, Réjean Lemay/ Jeannine Beaudet, Mikael Caron/Geneviève Proulx, Jean Beaudet/Camilla Larochelle, Elisabeth Lemay/Stehf, Maryelle Gagnon/Charles-Eugène Bergeron, Mariette Laverdière, Manon Ladouceur, Linda Bernier, Madeleine B. Martineau, Edouard Paquette, Lise Auclair, Line Lauzé, Josée Castonguay, Julie Bisson/Alain Drolet, le transfert de nos locaux au presbytère a été rendu possible. Le Cercle vous remercie du fond du coeur. Nous sommes très reconnaissantes de votre implication que ce soit par le prêt d'équipements, la préparation du lunch, le transport de boîtes, le nettoyage des locaux, Merci! Passez un bel été!



Merci à tous ceux et celles sont venus fraterniser à la fête des 4 x 20.

Un merci spécial à Madame Jeanne-Mance Bergeron : la doyenne du club pour sa participation à la soirée complète. Celle-ci aura 95 ans en septembre.

Les activités extérieures reprennent : la pétanque à 18h15 le mardi, sur le terrain adjacent au Centre communautaire. Bienvenue à vous! En cas de pluie, l'activité est reporté au lendemain.

Profitons des rabais avec la carte FADOQ 25\$ pour 1 an et 45\$ pour 2 ans

Info: Émelie 819 292-2526 ou Hortense 819 292-1471

Un bel été à chacune et chacun de vous.

Utilisation Feux d'artifices achetés en vente libre

Les **FEUX D'ARTIFICE** peuvent être à l'origine d'incendies de forêt. Lorsque les feux d'artifice sont allumés, ils projettent des étincelles et des débris incandescents dans l'air. À proximité d'un secteur boisé, ces étincelles ou débris peuvent atterrir sur une surface inflammable telle que sur l'herbe sèche ou des feuilles mortes.

Pour faire usage ou permettre de faire usage de **pièce pyrotechnique à l'usage des consommateurs** :

Le terrain ou le lieu d'utilisation doit avoir une superficie minimale de 30 mètres par 30 mètres;

- Le terrain ou le lieu d'utilisation doit être dégagé à 100 %;
- Le terrain ou le lieu d'utilisation doit être situé à l'extérieur d'un rayon de 200 mètres d'une usine, d'un poste à essence, d'une station-service, d'un entrepôt où se trouvent des explosifs, des produits chimiques ou toutes **matières combustibles**.
- Le terrain ou lieu d'utilisation sur lequel les **pièces**

pyrotechniques sont utilisées doit être libre de tous matériaux, **déchets** etc., pouvant représenter un risque d'incendie.

- Les conditions météorologiques doivent être adéquate pour l'utilisation;
- Les conditions d'utilisation du fabricant doivent être respectées;
- Il est interdit d'utiliser des **pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs** en période de sécheresse.
- Il est interdit d'utiliser des **pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs** alors qu'une interdiction de la SOPFEU est émise.
- Il est interdit d'utiliser des **pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs** lorsqu'il y a présence de vent.
- Il est interdit d'utiliser entre 23h et 7h des **pièces pyrotechniques à l'usage des consommateurs**.

Feux

Comme le beau temps est enfin arrivé, plusieurs auront le goût de faire un feu. S.V.P., assurez-vous que votre foyer soit muni d'un pare-étincelles. Il est primordial de consulter le site de la SOPFEU auparavant (<http://sopfeu.qc.ca>) pour savoir s'il est autorisé d'en faire ou non.

Nuisances et broussailles hautes

Nous invitons les citoyens à bien vouloir garder leur terrain propre de toutes nuisances (déchets, branches, matériaux de construction, carcasse de voitures etc.). De plus, toute herbe ou broussaille de plus de 20 cm doit être entretenue. Nous rappelons aux gens de ne pas envoyer leur pelouse dans le chemin.



PROGRAMMATION ÉTÉ 2024 03 juin au 23 août
Inscription – Infos : www.maisonfamilotelbiniere.com 418-881-3486
Tous nos Ateliers et nos Services sont GRATUITS

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, **TOUTES FAMILLES**, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES...)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie
9-11h Chouette & Pirouette Atelier découvertes Parent-enfant (0-5ans) Avec une partie parent	9-11h Stimulation Langage Parent-enfant (2-5ans) Apprivoiser les petits défis	9-11h Chouette & Pirouette à Saint-Édouard Parent-enfant (0-5ans)	9-11h Vie de famille soutien parent, pour différents défis Raconte-moi une histoire Contes Parent-enfant	9-11h adulte Santé physique & mentale Bouger ensemble c'est plus plaisant
13-15h adulte Café-Lecture Un liseur vous fait la lecture	13-15h adulte Pétting-pétanque pour le plaisir de jouer & socialiser On jardine, Ou Cuisine	13-15h Périnatal'été Pour parents d'un bébé ou en attente d'un bébé	13-15h Créativité-Émotion Mieux se connaître par la création et les émotions	
Par une Infirmière en maternité	Mardis 19-21h COURS PRÉNATAUX : Préparation à l'accouchement – Soins du nouveau-né – Premières semaines postnatales -- Coparentalité			
	SOUTIEN-ALLAITEMENT : Durant les 2 premiers mois de l'allaitement maternel, soutien téléphonique et à domicile si urgence			
SERVICES				
ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	POUR MIEUX INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents	SOUTIEN POUR HOMMES : Pour surmonter les difficultés	SOUTIEN SÉPARATION : Pour le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants et vous	CONSULTATION BRÈVE PROFESSIONNELLE : Avocat Médiation familiale
COCAÏNOMANES ANONYMES : (toutes dépendances) Rencontres les lundis 19h	MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage...)	FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés pour leur anniversaire	PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	SOUTIEN COPARENTALITÉ : Pour prendre soin des parents et des enfants

HORAIRE D'ÉTÉ 2024

Du **LUNDI 3 JUIN** au **VENREDI 16 AOÛT** inclusivement

EN SEMAINE DE

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy

DÉPARTS : Laurier-Station à **6h45, 8h30 et 11h15**

RETOURS : Sainte-Foy à **13h, 16h10 et 18h10**

Le trajet reste toujours le même.

Express Lotbinière

POINTS DE VENTE :

PROXIM Séléna Wentholt :
130, boul. Laurier, Laurier-Station

JEAN COUTU : 144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103

ÉTÉ 2024

Horaire, trajet et tarifs **Lundi au vendredi**

Départs le matin et le midi Laurier-Station vers Sainte-Foy					Retours le midi et le soir Sainte-Foy vers Laurier-Station				
6 h 15	6 h 45	8 h 30	11 h 15	Laurier-Station (Aribus) 364, rue Saint-Joseph	13 h 00	16 h 10	17 h 00	18 h 10	Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autocars de Sainte-Foy
6 h 55	8 h 40	11 h 25		St-Apollinaire (Aribus) Rue de l'Église	13 h 02	16 h 12		18 h 12	Ch. Quatre-Bourgeois / Mainguy
7 h 13	8 h 58	11 h 43		St-Nicolas (Station Plante) Route des Rivières	13 h 03	16 h 13		18 h 13	Ch. Quatre-Bourgeois / Noël-Carter Hôpital Laval
7 h 15	9 h 00	11 h 45		St-Nicolas (Boutons d'Or) Parc-Relais-Bus des Rivières	13 h 05	16 h 15		18 h 15	Ch. Quatre-Bourgeois / De la Médecine Cégep de Sainte-Foy
7 h 22	9 h 07	11 h 52		Ch. Quatre-Bourgeois / Gare d'autocars de Sainte-Foy	13 h 06	16 h 16		18 h 16	Ch. Quatre-Bourgeois / Ch. Sainte-Foy Centre Innovation
7 h 24	9 h 09	11 h 54		Ch. Quatre-Bourgeois / Mainguy	13 h 11	16 h 21		18 h 21	Ch. Sainte-Foy / Myrand
7 h 27	9 h 12	11 h 57		Ch. Quatre-Bourgeois / Noël-Carter Hôpital Laval	13 h 12	16 h 22		18 h 22	Ch. Sainte-Foy / Marois Cégep Garneau
7 h 29	9 h 14	11 h 59		Ch. Quatre-Bourgeois / De la Médecine Cégep de Sainte-Foy	13 h 17	16 h 27		18 h 27	Rue de l'Université Pavillon Alphonse-Desjardins UL
7 h 30	9 h 15	12 h 00		Ch. Quatre-Bourgeois / Ch. Sainte-Foy Centre Innovation	13 h 22	16 h 32		18 h 32	Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)
7 h 35	9 h 20	12 h 05		Ch. Sainte-Foy / Myrand	13 h 23	16 h 33		18 h 33	Boul. Laurier / Place de la Cité
7 h 36	9 h 21	12 h 06		Ch. Sainte-Foy / Marois Cégep Garneau	13 h 24	16 h 34		18 h 34	Boul. Laurier / Place Laurier (CHUQ)
7 h 43	9 h 28	12 h 13		Rue de l'Université Pavillon Alphonse-Desjardins UL	13 h 27	16 h 37		18 h 37	Boul. Laurier / De l'Église Juste avant Ultramar
7 h 46	9 h 31	12 h 16		Boul. Laurier / Place Sainte-Foy (SSQ)	13 h 35	16 h 50		18 h 45	St-Nicolas (Simonne-Monet-C.) Parc-Relais-Bus des Rivières
7 h 47	9 h 32	12 h 17		Boul. Laurier / Place de la Cité	13 h 37	16 h 52		18 h 47	St-Nicolas (Station Plante) Route des Rivières
7 h 48	9 h 33	12 h 18		Boul. Laurier / Place Laurier (CHUQ)	13 h 55	17 h 10		19 h 05	St-Apollinaire (Aribus) Rue de l'Église
7 h 51	9 h 36	12 h 21		Boul. Laurier / De l'Église Juste avant Ultramar	14 h 05	17 h 20		19 h 15	Laurier-Station (Aribus) 364, rue Saint-Joseph

Embarquement de Ste-Foy vers Laurier-Station et St-Apollinaire Embarquement à St-Apollinaire et Laurier-Station vers Ste-Foy

Consultez l'horaire des fêtes et de l'été au www.express-lotbiniere.com 418 881-3884, poste 103

Liste des jours sans service :
Lundi de Pâques - Journée nationale des patriotes -
Fête nationale du Québec - Confédération - Fête du travail -
Action de grâce.

Sainte-Foy : mensuel ÉTUDIANT * : 94,70\$ | ADULTE: 113,75\$ | 10 Passages: 48,40\$ | Simple: 4,95\$

Rive-Sud : mensuel ÉTUDIANT * : 72,60\$ | ADULTE: 86,65\$ | 10 Passages: 34,15\$ | Simple: 3,50\$

* Seulement sur présentation de **VOTRE** carte d'étudiant avec photo

Transferts possibles vers Lévis en assumant les coûts

POINTS DE VENTE
 Proxim Séléna Wentholt
 130, boul. Laurier, Laurier-Station
 Jean Coutu Saint-Apollinaire
 144 Principale



Municipalité de Leclercville
8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.administration@munleclercville.qc.ca

Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1 et maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Anthony Richard Conseiller #4
Johanne Lemay Conseiller #5
Rémi Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Sylvie Lemay
Directrice générale adjointe : Josée Dufort
Travaux publics :
Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055
Permis :
Sylvie Lemay (819) 292-2331
Préposé à l'entretien :
Nicole Beaudet (819) 292-2331
Location de salles et Chalet des loisirs :
Josée Dufort (819) 292-2331
Fabrique:
Rachel Héroux (819) 292-2769



Crédit photo Olivier Roy

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00